

Pleure, enfant, pleure et que tes larmes coulent toutes dans ton berceau.
Tonjours, à la fin, elle me disait brusquement : « Petit, regardes si les pommes sont cuites ; et puis, tu sais, faut aller te coucher. »

Chronique locale

EDITION DU SOIR

Visiteurs. — Hier matin, les élèves des écoles de la ville de Gex sont allés en excursion à l'usine de Chèvres.
A leur arrivée à Genève, les jeunes touristes ont visité les musées et monuments publics. Ils sont rentrés ravis de cette excursion qui a été instructive et agréable tout à la fois.

Restation. — Maurice G., maréchal, Valaisan, âgé de 44 ans, a été arrêté par notre police ; cet individu est recherché par le juge d'instruction de Monthey pour abus de confiance. Il sera extradé.

Malaise. — Hier soir, Mme Reutler, âgée de 79 ans, domiciliée rue Couravin, 13, est tombée, prise d'un subit malaise, en passant la rue Rousseau.

Mme Journal-Suchet a fait preuve, en l'occurrence, de beaucoup de bonté en faisant soigner la pauvre femme, lui permettant même de passer la nuit dans une chambre du restaurant dont elle est tenancière.

Boucherie. — Le Département de l'Intérieur et de l'Agriculture informe le public et les intéressés que l'Autorité fédérale a autorisé, le 25 juillet 1904, l'entrée des boeufs et porcs de boucherie originaires des zones, à destination des abattoirs de Genève et Carouge, aux conditions suivantes :

1° Chaque animal doit être accompagné d'un extrait-permis dûment contrôlé et signé, lequel contiendra le signalement exact de la bête et la déclaration formelle que l'animal est depuis au moins 40 jours dans la commune de provenance ; en outre qu'il n'existe depuis 40 jours aucune maladie contagieuse sur les animaux de l'espèce.

2° En cas d'infraction ou d'irrégularité constatée la frontière sera immédiatement fermée.

Une voleuse. — Une femme se présentait hier après-midi chez M. Katz, horloger-bijoutier, et demandait à voir des montres en or ; le commerçant lui montrait différentes montres lorsque d'autres acheteurs entrèrent ; elle fut servie. La femme parut bientôt sans avoir rien choisi.

Mais, après son départ, M. K. constata qu'il lui manquait une montre ; ni doute, il venait d'être volé. Il porta plainte, donna le signalement de l'acheteuse et bientôt celle-ci fut arrêtée en ville par les agents de la sûreté. La montre se trouvait sur elle ; elle n'a pu que tout avouer. C'est, du reste, une récidiviste.

Universités de Genève. — Voici la liste des grades décernés dans la session de juillet 1904 :

FACULTÉ DES SCIENCES

Baccalauréat en sciences physiques et chimiques. — MM. Rilliet, Auguste, et Collet, William, Genevois.

Baccalauréat en sciences physiques et naturelles. — Mlle Gobbi, Giselda, Italienne. — Dussaux, Olga, Russe. — Schneersohn, Sigrana, Russe. — MM. Viret, Louis, Vaudois. — Grigoroff, Stamen, Bulgare. — Issaovitch, Douchan, Roumain. — Maximoff, Nicolas, Bulgare. — Mlle Roll, Chaya, Russe.

FACULTÉ DES LETTRES

Licence en lettres modernes. — M. Juvet, Alfred, Genevois.

Licence en sciences sociales. — M. Mercier, Arné, Neuchâtelois. — Mlle Lazarévitch, Hélène, Serbe.

Baccalauréat en lettres. — MM. Richard, Albert, Genevois. — Blondel, Aloys, Neuchâtelois. — Breitenstein, Ernest, Genevois. — Picot, Albert, Genevois. — Schenker, Manfred, Argovien. — Hoffmann, René, Genevois. — Naville, François, Genevois. — Rappard, William, Genevois. — Chantre, Ami, Genevois. — Favre, Francis, Neuchâtelois. — Campos Moura, de Luiz, Brésilien. — Bouvier, Jean, Genevois.

FACULTÉ DE DROIT

Licence en droit. — MM. Bzdiguian, Zacharie, Arménien. — Viganotti-Guisi, J.-B., Italien. — Oltremare, Jacques, Genevois. — Braclianoff, Tzoum, Bulgare. — Bovet, Richard, Neuchâtelois.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Baccalauréat en sciences médicales. — Mlle Zlateva, Théodora, Bulgare. — M. Nensky, Delcho, Bulgare. — Mlles Belkind, Alexandra, Russe. — Mitniskaya, Ebe, Russe. — M. Rigopoulos, Jean, Grec. — Mme Ganef-Vilensky, Lubove, Russe. — M. Yenaropoulos, Nicolas, Grec. — Mlle Tchernitzky, Zénaida, Russe. — MM. Andreeff, Pêtre, Bulgare. — Wanoff, Jordan, Bulgare. — Mlle Kamenzova, Zénaida, Russe. — M. Tokikoloff, Georges, Bulgare. — Mlle Zourabian, Hélène, Arménienne.

N. B. La liste des Doctorats sera publiée ultérieurement.

PREMIÈRE EDITION

Au feu ! — Le feu a détruit, samedi après-midi, un hangar bâti à l'avenue du Mail et appartenant à M. Villard, tenancier du Café Lyrique. On ignore comment le feu a pris.

ler, Mossière, des caporaux Brunner, Grange, etc.

Quelques lapins sont restés dans les flammes. — Samedi soir, une employée de Mme Chabot, blanchisseuse, rue Rousseau, 34, voulut baisser la mèche d'une lampe à suspension. La lampe tombe et met le feu au linge se trouvant sur une table, droit au-dessous d'elle !

M. Calandri porta les premiers secours ; il parvint à éteindre assez rapidement ce commencement d'incendie, qui cause cependant un certain préjudice à Mme Chabot.

Votation communale réferendaire. — Aux Eaux-Vives les électeurs ont repoussé, hier, la délibération du Conseil municipal du 25 juin 1904, adoptant la proposition faite par M. Cavalli, au nom d'une Société immobilière, concernant l'échange, moyennant une soulte à recevoir par la Commune, d'une partie du Pré-l'Évêque et de la rue du Jeu de l'Arc, contre la cession des terrains nécessaires au prolongement de la rue Couteau, par 574 voix contre 244.

Il a été délivré 833 bulletins, il en a été retrouvé 828.

Une excursion à Vevey. — Ainsi que nous l'avions annoncé, la Compagnie générale électrique offrait, samedi dernier, à tous ses employés, ouvriers et leurs familles, une visite à l'Exposition de Vevey, trajet en bateau spécial et collation au Bouveret.

Nous reviendrons sur cette charmante fête.

Deux vilains personnages. — Les agents de service à la gare ont arrêté, vendredi après-midi, en vertu d'un télégramme du parquet de Romont (Fribourg), les nommés Négroni, Angelo, Italien, forgeron, et Marie Aehscha, Suisse, prévenus de détournement d'une mineure et de vol.

Tramways. — Samedi après midi, les nouvelles voitures de la ligne dite « de petite ceinture » ont circulé. On annonce la collaudation pour un des jours de la semaine prochaine.

Beaux-Arts. — Les Basler Nachrichten rapportent que le gouvernement de Berne aurait décidé d'acquérir les fameuses toiles de Hodler : Le Jour, la Nuit, Ames déçues, Eurythmie, quelques autres encore, le tout moyennant 30,000 fr.

D'autre part, on affirme que l'acquisition ne porterait que sur la Nuit.

Que vont dire les Zuricois qui ont si fort protesté contre les fresques de Hodler au Musée national ?

Vol de poules. — Emile B., un repris de justice, a un goût immodéré pour la volaille ; une poule au riz chatouille agréablement son appétit, un canard aux petits oignons le fait rêver...

Mais voilà ! Emile B. vole plus facilement qu'il n'achète, et, tout dernièrement, il a emporté pas mal de volailles appartenant à plusieurs propriétaires à la Gluse ; ce qui lui a valu d'être conduit à St-Antoine.

Ecole populaire de musique à Genève. — L'Echo de l'Arve accueille en ces termes la pétition en faveur de la création de cette école :

Nous appuyons, en ce qui nous concerne, de toutes nos forces l'initiative des pétitionnaires.

Toutes les sociétés musicales de Genève ont adhéré à cette idée et nous sommes certains que nombreux seront les citoyens qui apposeront leur signature sur les listes.

Actuellement, la musique dans toutes ses branches est l'apanage des classes aisées, et l'ouvrier ne peut, faute de moyens, faire enseigner soit le solfège, soit le chant, soit un instrument quelconque à ses enfants.

Le besoin de cette création se fait surtout sentir, comme le dit la circulaire ci-dessus, dans les sociétés musicales si souvent mises à contribution et qui se voient forcées parfois, faute d'éléments, d'inventer mille combinaisons pour se présenter convenablement devant un public toujours très difficile.

Espérons que le Département de l'Instruction publique, et particulièrement son Président, réservera un bon accueil à cette noble initiative qui, nous le espérons, mérite l'appui de toute la population genevoise.

Un brutal personnage. — M. C. Caagny, employé chez M. Elue Raymond, laitier, rue de la Tour-de-l'Île, conduisait, samedi soir, un petit char à bras chargé de « boîtes » de lait ; comme il passait le quai des Bergues, le léger véhicule fut renversé par une branloire que dirigeait — na !, au dire des témoins de la scène — un nommé Joseph M., employé par un entrepreneur de notre ville.

Trente litres de lait furent ainsi perdus, ce qui ne serait relativement pas grave si le charretier n'avait osé, au cours de la disension qui s'ensuivit, frapper le garçon laitier d'un coup de fouet lancé en plein visage.

Mais le tribunal de police jugera !

Orages. — Pendant le violent orage qui s'est abattu samedi soir sur notre ville, la foudre est tombée au Rond-Point de Plainpalais, sur le fil aérien. Le courant a été interrompu et les tramways ont cessé de marcher sur tout le réseau.

Ce n'est que vers 10 heures que la réparation a été achevée sur les lignes de Carouge.

Durant ce moment, une foule de gens ont assisté au travail qu'accomplissaient des ouvriers de la G. T. E.

Et dans l'après-midi d'hier, la pluie — mêlée d'un peu de grêle, hélas ! — est de nouveau tombée en abondance, au grand déplaisir des promeneurs du dimanche.

Arrestation. — La sûreté a arrêté samedi, le nommé Alexis D., pour infraction à un arrêté d'expulsion ; cet individu est en outre accusé de vol d'une montre.

Fête communale de Chêne-Bourg. — Voici la suite de la liste des prix de la Fête communale de Chêne-Bourg, qui aura lieu les 10, 11 et 12 août :

ques, 5. — Decorninge, 18. — Terrier, 5. — Garin, Alph., 40. — Martinet, artificier, 20. — Bertola, 15. — Rueff, 5. — Schlauch, H., 10. — Dunand, 15. — M. Tardy, 15. — Désalmand, 5. — Michoud, 5. — Chaudet, 5. — Dames et demoiselles de Chêne-Bourg, 200. — Brandin, 5. — Kaiser, 5. — J. Monge, 10 fr.

Total de la 4^{ème} liste 530 fr.
Listes précédentes 658 »
Total à ce jour 1.188 fr.

Les dons en espèces et en nature seront reçus avec reconnaissance chez M. Bencit, président, Collet, trésorier, et chez M. Garance, café, rue du Commerce.

NOTES ARTISTIQUES

Nouveau-Théâtre

Le mimodrame de M. F. Duret, Conscience, est suivi tous les soirs de la plus vive intérêt et une attention soutenue par de nombreux spectateurs. C'est le plus vrai et le meilleur éloge que l'on puisse faire de cette composition ; on sait en effet que la pantomime, genre dans lequel il est extrêmement difficile de réussir, puisqu'il s'agit de l'art dramatique réduit à sa plus extrême simplicité, exige un livret d'une parfaite clarté et des interprètes de premier ordre.

Des interprètes, il suffit de citer le mime justement célèbre qu'est S. Verin pour se convaincre que quant aux rôles, les th à ses les plus estimés n'ont jamais eu de meilleur artiste. Tout, dans le jeu si expressif de S. Verin, est si parfaitement étudié, l'acteur entre à tel point dans la peau du personnage qu'il crée, que pour les personnes les moins écoutez à ce genre de spectacle, aucun geste n'est perdu et que cette excellente étude psychologique qu'est au fond Conscience apparaît aussi claire que le drame porté le mieux caractérisé.

Nos lecteurs se souviennent de l'analyse qui a été donnée en ce même journal de la pièce ; il s'agit d'un crime pour lequel un innocent est condamné ; Pierrot, ouvrier barbochur, a les preuves de la non culpabilité du malheureux victime de cette épouvantable erreur judiciaire ; mais achetés par l'assassin il se fait jusqu'à l'heure où sa conscience se réveille dans une scène de grande beauté et qui produit sur les spectateurs une impression d'une extrême acuité. En songe, Pierrot aperçoit la guillotine et son ami, qui soutient les aides du bourreau, près d'y monter. Ce rêve est rendu tangible pour les spectateurs grâce à une manœuvre de décors qui permet d'entrevoir les personnages de la tragédie et ultime scène dans un lointain où les contours s'adoucissent, s'estompent, légèrement imprécis, comme le cauchemar même dans lequel se débat Pierrot.

La musique de S. Verin est à ce moment-là admirable et les applaudissements de la salle entière montrent assez combien est heureuse l'idée de M. Duret et terriblement réelle l'interprétation de l'artiste.

La scène du crime, sur la place Chilly, est, d'un autre côté, précédée d'un tableau pittoresque de ce coin de vie parisienne qui a le double mérite d'être exactement conforme à la vérité et de se placer en un lieu qui prête à un décor reconstitué extrêmement intéressant et broché de main de maître.

C'est assez pour attirer la foule au Nouveau-Théâtre, mais le programme est corré de nombreuses et nouvelles productions pas moins attrayantes. Citons au hasard — car il faudrait tout mentionner — la troupe impériale d'artistes japonais qu'est la famille O Ka Bé, à la fois jongleurs et acrobates dans des exercices dont l'incroyable difficulté est couronnée d'un plein succès ; le signor Chezzi, comédien-métamorphose que déjà l'an dernier nous avions eu l'occasion d'applaudir et qui, dans des scènes nouvelles se révèle artiste consommé en de multiples rôles dont il assimile les caractères avec un remarquable brio ; du ballet-divertissement, Rafale, réglé par Mme Rita Rivo et dansé par Mlles Maglian, Minolotti, Perini et le corps de ballet, nous ne saurions mieux dire que de reconnaître simplement la grâce et la jeunesse du sujet, la légèreté et la joliesse des danses.

Comme à l'ordinaire, le spectacle est terminé par des vives sans cesse renouvelées du Cosmographe F.raud. Ainsi le Nouveau-Théâtre se voit l'intelligente direction artistique de M. Duret, continue d'offrir au public un spectacle de premier ordre et ne peut que faire honneur à la Ville de Genève dans l'appréciation de tous les étrangers qui, nombreux chez nous en cette saison, ne sauraient trouver de plus agréable lieu de plaisir.

Cirque Rancy

Nous enregistrons aujourd'hui le succès considérable remporté samedi par M. Gaberel, dans ses exercices de haute école. Nous reviendrons sur ce sujet.

Promenade-Organisée

La promenade-concert organisée par l'Association des Intérêts de Genève, en commémoration de la fondation de la Confédération suisse, aura lieu le jeudi 1^{er} août.

Le départ du bateau illuminé aura lieu à 8 h. et demie devant le quai du Mont-Blanc et le retour s'effectuera vers 10 h. et demie.

Une circulaire a été lancée à tous les riverains du lac pour les prier d'illuminer leurs campagnes.

Le Comité s'est assuré le concours du Corps de Musique de Landwehr, sous la direction de M. Georges Delaye, et qui jouera pendant toute la durée de la promenade.

Les mesures les plus sérieuses ont été prises pour éviter l'encombrement qui s'était produit l'année dernière, et la promenade promet d'obtenir un plein succès.

Les billets d'entrée, dont le nombre est limité, peuvent être pris à l'avance, au bureau de renseignements, 3, place des Bergues, chez MM. Ackermann frères, Grand-Quai, 36 et chez MM. O. h frères, rue du Marché, 2.

Concerts gratuits

L'Harmonie Nautique, sous la direction de M. L. Bonado, donnera lundi 29 juillet, à 8 h. 1/2, au Jardin Anglais, un grand concert gratuit.

Le mardi 30 juillet, la Musique d'Elite, dirigée par M. F. B. rgalonne, donnera un nouveau concert gratuit au kiosque de la place des Alpes, à 8 h. 1/2 du soir.

Concert d'orgue à St-Pierre

Les concerts d'orgue que M. Otto Barbilan, organiste de la Cathédrale, donne chaque année à St-Pierre, commenceront le samedi 3 août, à 8 h. 1/4 du soir, et se continueront tous les lundis, mercredis et samedis à la même heure.

Le premier concert aura lieu avec les concours de Mlle Hélène Bachofen, mezzo soprano, et de M. A. Viviano, violoncelliste. M. Barbilan exécutera les morceaux d'orgue suivants : Fantaisie en sol mineur, de S. Bach ; Pastorale de Pop. 42 de Guillemot ; Prière du Festspiel de Calben, de Barbilan ; Adagio reli-

gioso, de Hugo de Senger ; variations sur le cantique Notre père, du XVI^{ème} siècle, de Mendelssohn. Mlle Bachofen chantera un air extrait de l'Opéra de la Cécile, de Hærdel, et O Salutaris, de Saint-Saëns.

Fête du 1^{er} Août

Le comité de l'Association des intérêts de Genève sera reconnaissant aux riverains du Petit Lac de bien vouloir illuminer leur campagne au passage du bateau La Suisse pendant le concert-promenade, qui a été organisé pour le jeudi 1^{er} août, en commémoration de l'anniversaire de la fondation de la Confédération.

Cartes postales illustrées

L'Office Polygraphique de Vevey vient d'édition une carte postale en plusieurs couleurs, d'une très belle venue, à l'occasion de la fête des sous-officiers qui aura lieu à Vevey. Aucun doute qu'elle ne s'écoule rapidement.

MM. Jullien frères, photographes, lancent une nouvelle série de cartes postales illustrées ayant pour sujet les curiosités, les paysages et les sites pittoresques de notre pays. Les photographies sont de toute beauté.

ASSEMBLÉES ET RÉUNIONS

Gymnastique

La Section fédérale de gymnastique Genève-Ville et ses sous-sections l'Union musicale, des Gymnastiques et la Section de Tir, convoquent leurs membres en réunion familiale organisée dans les jardins de la Société des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation pour le jeudi 1^{er} août.

Cette fête a lieu pour célébrer la date mémorable du 1^{er} août.

ÉCHOS

Un vous n'êtes vraiment pas raisonnable, père Malot, d'avoir ainsi rôté de coups votre malheureuse femme.

C'est par pure bonté d'âme, monsieur le juge, le médecin lui avait ordonné des frictions sèches.

DEPÊCHES

DU 27 JUILLET

ÉDITION DU SOIR

Berne. — Le Conseil d'Etat a nommé représentant du canton de Berne au Conseil d'administration du Jura-Simplon, M. Julliat, conseiller d'Etat en remplacement de M. Koerber, ancien juge à la Cour d'appel, qui entre au service des chemins de fer fédéraux.

Bâle. — D'après les Basler Nachrichten il est à supposer que l'accident de chemin de fer qui s'est produit avant-hier à la vitesse exagérée de 45 km. à l'heure. On prétend d'autre part que l'accident serait plutôt dû au mauvais état de la voie. La responsabilité dans ce cas incombe à la direction des chemins de fer de l'Alsace Lorraine qui doit s'occuper de l'entretien de la ligne Bâle St-Jean-St-Louis. Le nombre officiel des morts est de deux, celui des blessés de 7.

Berlin. — (H) La N. D. Allg. Zeitung confirme que le chancelier de l'Empire, comte de Balow, a fait exprimer au président Krüger, par l'intermédiaire du ministre d'Allemagne à La Haye, sa plus cordiale sympathie à l'occasion de la mort de Mme Krüger.

Rotterdam. — (H) Un conflit sanglant est survenu entre la troupe et la police d'une part, et la population d'autre part, aux environs de Dordrecht, à la suite de l'application d'un règlement de police ordonnant la fermeture à 10 h. du soir des auberges et cafés pendant la kermesse. La foule a jeté des pierres contre la troupe ; un officier a été blessé. Les soldats ont alors fait usage de leurs armes. De nombreuses personnes ont été blessées.

Londres. — Une expédition commerciale anglaise appartenant à la Compagnie d'exploration d'Abyssinie est partie pour l'Abyssinie vendredi soir. Elle a obtenu une concession de 4,000 mètres de territoire dans les provinces équatoriales. L'expédition a en vue l'exploitation de mines.

Lord Salisbury a déposé vendredi à la Chambre des Lords le projet de loi modifiant le titre du roi.

Il est probable que le Parlement sera prorogé le 15 août au plus tard le 17.

Une dépêche de Bruxelles aux Times donne comme absolument erronée la nouvelle que l'Angleterre aurait cédé une partie du Bahr-el Ghazal au Congo pour la durée de la vie du roi Léopold.

Sofia. — La quarantaine pour les voyageurs venant de Constantinople a été réduite de onze à sept jours.

Constantinople. — On a constaté un cas de peste dans le marché aux poissons de Stamboul.

Port-Saïd. — Un indigène a été reconnu vendredi atteint de la peste.

New-York. — La circulation a repris sur le pont de Brooklyn dont les avaries ont été réparées pendant la nuit.

Barey. — Des barils d'ossonce et de couleur ont fait explosion à bord d'un vapeur autrichien, et y ont mis le feu. Il y a eu plusieurs blessés et trois tués.

Winipeg. — M. Carnegie a offert une somme de 100,000 dollars pour une bibliothèque publique.

PREMIÈRE EDITION

Mallan et Johnstone, de Londres, avec le guide Mauguiez, et c'est sous les yeux de cette dernière que l'accident s'est produit.

Les deux caravanes avaient d'abord effectué heureusement l'ascension de la Tête du Lion, puis elles étaient montées jusqu'à la cabane du Cervin.

Au cours de la descente, depuis la cabane jusqu'au col du Lion, pendant que le guide Carrel tailait une marche dans la glace, miss Trow gîza, poussa un cri terrible et tomba. Carrel eut encore le temps d'enfoncer profondément son piolet dans la glace ; la corde se tendit sous la poids des trois corps et le serra presque à le couper en deux.

Pendant de longues minutes le vigoureux guide réussit à tenir, mais ses forces s'abandonnèrent enfin ; il lâcha son piolet et tomba, la tête la première, à 15 mètres en avant des autres.

Les quatre ascensionnistes, liés par la corde, roulèrent alors ensemble au bas du coloir de neige.

La corde s'étant rompue, le guide tomba 50 mètres plus bas que les autres. Miss Trow était la dernière au bout de la corde. Lorsqu'elle reprit connaissance et regarda autour d'elle, elle aperçut ses compagnons, Miss Alice Ball et le Dr Black, étendus morts l'un à côté de l'autre. Elle prit son couteau, coupa la corde qui la retenait aux deux cadavres et descendit jusque vers le guide Carrel, également debout et qui, dans un accès de délire, son gilet sur la tête, sautait d'un rocher à l'autre.

Les deux survivants furent secourus et ramenés le même soir à Breuil.

Les cadavres des deux victimes sont fort mutilés. Le Dr Black a la crâne entièrement emporté.

C'est un vrai miracle que les deux survivants n'aient pas été plus grièvement atteints.

Tous les quatre sont tombés sur la même place où, il y a seize ans, M. André Seiler et son guide étaient venus se fracasser, après une chute de 500 mètres de hauteur, depuis le Cervin.

Une seconde catastrophe a failli se produire. MM. Mallan et Johnstone, au moment où ils virent tomber l'autre caravane, s'élançant instinctivement en avant pour lui porter secours. D'un seul coup, le guide Mauguiez réussit à passer la corantour d'un rocher et à préserver ainsi la seconde caravane de subir le même sort.

Berne. — Un grave accident s'est produit, dimanche après-midi, sur la ligne des tramways à vapeur. Par suite d'une fausse manœuvre, une collision a eu lieu entre deux trains à la station de Wabera. Le choc a été extrêmement violent. Douze personnes ont été blessées, dont plusieurs par des éclats de verre. Deux médecins qui se trouvaient parmi les voyageurs ont immédiatement donné leurs soins aux blessés. Peu après son arrivée de la ville d'autres médecins, ainsi que les Samaritains de Wabera avec leur matériel. Aucun des blessés, parmi lesquels se trouvaient deux dames, n'a été grièvement atteint, et tous ont pu être reconduits à leur domicile.

Lausanne. — Dimanche soir, vers six heures, M. Regamey, de Lausanne, faisait une promenade en canot sur le lac, avec sa femme et son petit garçon, âgé de sept ans, lorsque pendant l'orage, à la suite d'un brusque coup de vent, l'embarcation chavira et les trois personnes furent précipitées à l'eau. Le petit garçon a disparu ; son cadavre n'a pas été retrouvé. Mme Regamey a été retirée morte. Son mari a été sauvé.

Paris. — Un journal annonce qu'un des principaux banquiers allemands de Leipzig, compromis dans le krach financier de cette ville, a été arrêté samedi à Paris dans un des grands hôtels des boulevards. Il avait pris la fuite en laissant un passif de douze millions.

Le Mémorial diplomatique apprend qu'un dissentiment assez grave se serait produit entre l'empereur Méhélik et le ras Makonnen.

On craint que ce conflit ne fasse naître la guerre civile.

Le roi de Grèce a quitté Athènes, samedi, se rendant à Aix-les-Bains.

Toulon. — Le président du Conseil et le ministre de la marine sont arrivés samedi matin à la Ciotat. M. de Lancessan a félicité l'amiral Gervais sur les manœuvres et lui a annoncé qu'il était décoré de la médaille militaire. Les ministres se sont rendus à bord de l'escadre, qui a levé l'ancre immédiatement.

Cagliari. — Dans une réunion tenue vendredi soir, les grévistes des chemins de fer secondaires sardes, après avoir entendu plusieurs députés et le maire, ont voté par acclamation la cessation de la grève. On croit que le travail reprendra immédiatement.

Naples. — Les dernières nouvelles de Crispi sont mauvaises. On ne laisse approcher personne du malade. Le dénouement semble ne pas devoir être douteux.

Berlin. — On relève dans le nouveau tarif douanier allemand les chiffres suivants, qui présentent pour la Suisse un intérêt particulier : Les taureaux et les vaches paieront 25 marks, les veaux 4 marks par tête, les bœufs 12 marks le quintal métrique. Cependant les taureaux importés pour l'élevage seront admis, pendant les six premières années de la mise en vigueur du nouveau tarif, au taux de 9 marks par tête.

Les montres avec boîtes or paieront 3 marks, avec boîtes argent 1 m. 50 et avec boîtes métal 1 m. Les mouvements terminés et les pièces brutes paieront 1 mark 50 ; les boîtes de montre or 1 m. 50, argent et métal 75 pfennigs.

Un terrible panique s'est produite à Hanovre. Plusieurs milliers de personnes, parmi lesquelles de nombreux paysans, se sont précipitées à la caisse d'épargne pour réclamer leurs dépôts. La police a été impuissante à empêcher l'envahissement des locaux. Le maire a prononcé une allocution, mais n'est pas parvenu à calmer la

foule. Il a fallu que la caisse d'épargne, secondée par les principales banques de Hanovre, remboursât tous les dépôts.

Madrid. — Les journaux annoncent la capture, par les polices françaises et espagnole, d'une bande de faux monnayeurs recherchée depuis longtemps, qui fabriquaient des billets de banque français.

Cette bande se composait d'une quarantaine d'individus, dispersés sur différents points de l'Espagne.

Le gouvernement a ordonné la création d'une commission chargée d'étudier la réforme de tous les services publics.

Londres. — L'état de santé de l'impératrice Eugénie est de nouveau très inquiétant.

Constantinople. — Deux nouveaux cas de peste ont été constatés samedi. L'un d'eux remonte à une date assez éloignée.

Le total des cas est de 12, et celui des décès de 2.

New-York. — Un incendie a détruit 28 maisons et le couvent de Notre-Dame, dans le village de la Prairie, province de Québec.

Les dégâts s'élevaient à 100,000 dollars.

ANGLETERRE ET TRANSVAAL

Londres. — Lord Kitchener télégraphie de Pretoria, le 26 juillet, qu'un détachement colonial qui occupait Brainerdorp a été attaqué, le 24, par une force boère supérieure en nombre.

Obligé d'évacuer la ville, il a gagné, en combattant, la chaîne du Lebombo, à 16 milles de Brainerdorp.

Ses pertes